

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE, décide de dénommer désormais le Stade du Butor, "Stade Antoine SERY".

L'ordre du jour étant épuisé, LE MAIRE présente au Conseil Municipal les Volontaires à l'Aide Technique affectés à la Mairie de Saint-Denis depuis avril dernier :

- * M. Pascal MONDON, dessinateur
- * M. Philippe PAULORENA, opérateur-géomètre
- * M. Olivier DOUYERE, économiste, affecté aux Affaires Générales

Il présente également à l'assemblée les nouveaux ingénieurs

- * M. Louis CAZAL, ingénieur chimiste affecté comme responsable de la régie salubrité
- * M. Daniel BAILLIF, ingénieur électricien
- * M. Patrice CHANE-HO-CHUEN, ingénieur affecté aux Bâtiments Neufs

et les dessinateurs qui ont été recrutés sur concours :

- * M. Christian FONTAINE
- * et M. Bernard FOCK-PING.

LE MAIRE - Je vous rappelle que votre présence est éminemment souhaitée à la réunion qui aura lieu à la salle du Syndicat d'Initiatives de Saint Paul samedi prochain à 14 H 30 et qui fera le point sur la décentralisation. Je compte sur votre présence. Tous les Conseillers Municipaux de Saint-Denis et des autres communes devraient manifester, en y assistant, l'intérêt qu'ils portent à cette affaire, car nous ne pensons pas que le silence soit bienvenu en la matière.

M. LICHARDY - Quelle solution préconise-t-on pour l'enlèvement des Ordures Ménagères dans la S.I.D.R. ? Voilà 15 jours que les ordures n'ont pas été enlevées.

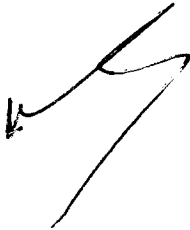
LE MAIRE - Il ne s'agit pas de l'enlèvement des Ordures Ménagères, mais du traitement à l'intérieur des bâtiments SIDR. Vous avez raison de soulever le problème ; d'ici demain, après étude, je trouverai une solution à cela.

LE MAIRE - Je voudrais également signaler la nomination de notre collègue NANDO en tant que Président de l'Office Municipal des Sports. Je lui souhaite bon courage et surtout bon travail à ce titre, et j'adresse surtout mes compliments et mes félicitations à M. LICHARDY pour l'excellente tâche qu'il a accomplie à ce poste. Je le remercie également d'avoir bien voulu céder sa place, -ce qui constitue un juste "retour d'ascenseur", - à son collègue NANDO.

(Applaudissements)

Personne ne demandant plus la parole, le MAIRE déclare close la CINQUIEME SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-DENIS. La séance est levée à 20 H.

LE SECRETAIRE



M. GERARD

LE MAIRE



A.D. LEGROS